



BOUST *Inform*

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS BOUST OCTOBRE 2014

www.boust.org

Le Mot du Maire

En introduction, pour ce troisième mot du Maire de notre mandat, j'ai le plaisir de vous annoncer que le nouveau site de Boust est en ligne et qu'il est opérationnel depuis le 4 octobre. Celui-ci n'est pas totalement terminé et je compte sur vos retours pour le rendre encore plus attractif. Toutes vos suggestions sont les bienvenues.

Notre première rentrée scolaire s'est bien passée malgré quelques pleurs pour les tous petits qui quittaient le cocon familial pour la première fois. M. Mathécowitsch a cette année en charge non seulement la direction de l'école élémentaire mais également celle de la maternelle, ce qui représente un total de plus de 160 élèves. Je lui réitère notre soutien pour cette lourde charge. En restant dans la rubrique école, je voudrais souhaiter la bienvenue à Mme Maucorps qui remplace Mme Spennel, partie rejoindre l'école de Roussy le village et qui a œuvré à Boust durant 11 longues années comme directrice de la maternelle et à qui je souhaite pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Une nouvelle équipe a pris en charge l'accueil périscolaire les mercredis du fait de la modification des rythmes scolaires. La directrice de cette équipe est une ancienne boustoise, Mme Wuttke, à qui je souhaite également la bienvenue ainsi qu'à tous les autres nouveaux animateurs. De notre côté, nous avons été obligés de modifier les horaires de nos employés communaux pour nous ajuster aux nouveaux rythmes scolaires. Cette modification engendre 11 heures de travail en plus par semaine et représente un coût non négligeable pour la commune. A noter que la cantine périscolaire accueille certains jours plus de 80 enfants, l'un des plus forts taux des communes faisant partie d'Eclos.

Dans un tout autre domaine, le 18 octobre nous inaugurerons l'atelier communal. En effet, après avoir reçu les branchements d'eau et d'électricité, non sans mal, l'aboutissement des travaux est enfin chose faite. Cette inauguration se fera en présence des personnalités qui ont participé au financement de ces locaux, dont Boust avait grand besoin.

Le programme de restauration et d'entretien de l'église est en bonne voie puisque nous entamerons sous peu la réfection des marches de la sacristie. Le 6 octobre nous avons reçu en mairie les responsables de la DRAC et des ABF pour une visite des sites de Boust et en particulier l'église et les stèles du cimetière. Leur soutien, en ce qui concerne la restauration des stèles, reste inchangé.

Pour clore ce mot du Maire, je donne rendez-vous à nos anciens pour le traditionnel repas des aînés, le 23 novembre au centre socioculturel. Une invitation leur parviendra d'ici peu et je compte sur la présence d'un maximum d'entre eux.

Bonne lecture à toutes et tous.

Guy KREMER,

Maire de Boust

Mairie de Boust

63, rue du Général de Gaulle

Tél: 03 82 50 30 48—Fax: 03 82 50 30 36

Compte rendu du conseil municipal du 30 septembre 2014

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'émettre un avis favorable au classement au titre des monuments historiques au monument aux morts et à l'ensemble de la composition conçue pour l'église et ses abords par l'architecte Georges-Henri Pingusson, soit les parcelles n° 85 et 274 de la section 21
- de se prononcer pour la cession par Duh o Immobilier de la voirie formant les espaces verts et les réseaux divers du lotissement "Les Mésanges"
- d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation
- suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, de modifier les horaires des employés communaux
- d'autoriser monsieur le Maire à signer l'avenant de régularisation à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la fourniture de lampadaires dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux aériens Traverse de Basse-Parthe et rue du Général De Gaulle (ERA sur VICC)
- d'accepter divers versements de Groupama se rapportant à des sinistres, ainsi qu'un remboursement d'EDF se rapportant à un trop payé
- de participer à hauteur de 11,40 € par enfant aux différentes sorties organisées par l'école primaire de Boust pour l'année scolaire 2013-2014
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 25 % au comptable du trésor.

INFORMATIONS

Les écoles seront fermées le mercredi 15 octobre matin, les enseignants devant se rendre à une réunion de concertation.

Impôts fonciers

Si vous payez votre taxe foncière sur www.impot.gouv.fr vous bénéficiez d'un délai supplémentaire de 12 jours.

La mission locale mobile rurale tiendra une permanence devant la mairie à 11 h 30 le jeudi 6 novembre.

N° Tel: 03 82 82 85 15 à contacter pour prise de rendez-vous ou renseignements.

A SAVOIR :

En cas de perte ou de vol de votre **permis de conduire**, vous devez joindre à votre dossier un timbre fiscal de 25 euros.

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans

- ⇒ Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.
- ⇒ Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- ⇒ Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur www.servicepublic.fr

La rentrée scolaire 2014



Pour cette rentrée 2014 / 2015, l'équipe enseignante se compose de :

(debout, de gauche à droite)

M. Arnaud DUCHEMIN (CM1), Mme Mélanie MAUCORPS (moyenne et grande section maternelle), Mme Michèle FONTAINE (petite section et une partie de la grande section maternelle), Mme Céline FELTEN, aide-maternelle, Mme Eliane GUERDER, aide-maternelle, Mme Anne VANDERNOT (une partie de la grande section maternelle et CP),

M. Frédéric MATHECOWITSCH directeur et enseignant des CM 2.

(accroupies au premier plan, de gauche à droite)

Mme Gaëlle BOMONT (CP et CE 1), Mme Emmanuelle AUVRAY (CE1 et CE 2)



Pour cette rentrée scolaire 2014 / 2015, les équipes du périscolaire de l'association ECLOS se composent de :

(1ère photo: de gauche à droite)

David NEISIUS, animateur, Latifa MOKEDDEM, animatrice et responsable du local ados, Geoffrey GEORGES, animateur, Sonia PASSEMAR, animatrice, et Laurence THIRIET, directrice. Cette équipe est présente les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

(2ème photo: de gauche à droite)

Amandine WUTTKE, responsable, David NEISIUS, animateur et Sylvie THILMONT, animatrice. Cette équipe est présente les mercredis.

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

FIT and Danse:

Les cours de gym ont lieu le lundi de 20h à 21h et le mercredi de 19h à 20h15 au centre socioculturel
Pour tous renseignements contacter la présidente au 03 82 55 16 01

TENNIS CLUB:

Les cours enfants ont lieu le jeudi soir de 17 h à 18 h et de 18 h à 19 h ; les cours d'initiation adultes ont lieu le jeudi soir de 19h à 20h et de 20 h à 21 h à la salle de tennis communautaire à Cattenom.
Pour tous renseignements: Contacter le président au 03 82 50 35 77

AGENDA DES MANIFESTATIONS

OCTOBRE

15 octobre: Association des Donneurs de sang de Boust et environs.

Don du Sang de 16 h à 19 h au centre socioculturel

25 octobre: RLB

Visite guidée à 10h du musée de la guerre et de l'annexion à Gravelotte

25 octobre: ESBB

Atelier culinaire avec les enfants du club puis vente des calendriers dans Boust l'après midi

NOVEMBRE

5 novembre: ECLOS

Défilé d'halloween mercredi après midi dans les rues du village.

11 novembre:

Commemoration de la 1ère guerre mondiale au monument aux morts à 17h30.

15 Novembre: ESBB

Soirée choucroute au centre socioculturel

23 novembre:

Repas des aînés au centre socioculturel

DECEMBRE

7 décembre:

Défilé de Saint Nicolas dans les rues de Boust.

7 décembre: APE

Marché de Noël au centre socioculturel

31 décembre: RLB

Réveillon au centre socioculturel

PROJET 2015

AVIS À TOUS LES MUSICIENS ET LES CHANTEURS DE TOUT AGE

En 2015, la fête de la musique revient à Boust.

Pour une bonne préparation, nous avons besoin de connaître les participants et de les réunir prochainement.

Toute personne désireuse d'y participer sera la bienvenue.

PRENDRE CONTACT AVEC MME SYLVIE BIRCK AU 03 82 50 30 48 OU PAR EMAIL: SYLVIE.BIRCK@GMAIL.COM

PORTES OUVERTES à LA MAISON DE RETRAITE de Cattenom Résidence d'Automne propriété de la CCCE le samedi 18 octobre 2014 de 15h à 18h.

- * Présentation des différentes activités.
- * Participation de l'harmonie la Lyre de Hettange-Grande

Formation aux aidants des malades d'Alzheimer et maladies apparentées à Cattenom.

Inscriptions et renseignements auprès de GERONTONORD 03 82 82 72 57 ou accueil@gerontonord.fr